

# Alsh Pelauds & Cie

## Promenade des sports

### 87120 Eymoutiers

Chers parents,

La Commune d'Eymoutiers organise un accueil périscolaire tous les jours de classe de 16h30 à **18h30**. Le fonctionnement est confié à la Fédération des Œuvres Laïques.

**Dès 16h 30** , les enfants prennent leur goûter (fourni par les parents) et peuvent faire des activités périscolaires, mises à nouveau en place pour la rentrée (elles avaient été arrêtées suite au COVID), ou un accompagnement aux devoirs.

Les enfants de maternelle peuvent être récupérés dans leurs locaux à partir de 16h30 à 17h30 puis ils rejoignent les primaires.

**A partir de 16h50** un accompagnement aux devoirs est proposé sur inscription. Pour des raisons d'organisation, l'inscription est **mensuelle** et sur tous les jours d'école.

Les activités périscolaire seront mises en place en parallèle, par les animateurs(trices)

**A partir de 17h30** ,les enfants seront en activités libres avec des jeux de société, des jeux extérieurs, tel que des des ballons , des échasses etc...

Afin de pouvoir inscrire votre enfant, nous avons besoin d'une fiche sanitaire ainsi qu'une fiche de renseignements (fournies par nos soins à la rentrée scolaire).

Pour l'accueil périscolaire, nous avons besoin également d'une fiche de présence mensuelle qui est distribuée par les instituteurs dans les cartables, ainsi que par mail à partir de cette année. Elles doivent être retournées, complétées et signées, à l'accueil de loisirs. Sans ces dernières nous serons dans l'incapacité d'accepter votre/vos enfant(s).

Pour pouvoir continuer à percevoir les aides financières de la CAF et ainsi favoriser l'accessibilité financière de toutes les familles, la Commune d'Eymoutiers et la Ligue de l'enseignement mettent en place un tarif modulé en fonction des ressources des familles.

La FOL établit une facturation forfaitaire et trimestrielle de 10, 11 ou 12 euros selon votre QF, si votre enfant a participé au moins une fois à l'accueil périscolaire durant le trimestre.

En cas de changement de dernière minute, vous devez prévenir l'accueil de loisirs le jour même avant 16h00 au 06 26 62 23 57 **Si votre enfant n'est pas inscrit il ne pourra pas être pris en charge par l'accueil périscolaire.**

**Vous pourrez venir chercher vos enfants de 17h15 à 18h30. Les enfants inscrits à l'accompagnement aux devoirs ne pourront être récupérés qu' à partir de 17h30 (les départs échelonnés perturbant les enfants pendant l'accompagnement aux devoirs)**

Vous souhaitant une bonne rentrée à tous.\*h

## Périscolaire Septembre

**Nom de l'enfant** : .....

**Nom du responsable** : .....

**N° de tél** : .....

Liste des personnes MAJEURES autorisées à récupérer l'enfant en plus de la personne responsable

**Nom Prénom** : .....

**N° tel** : .....

**Nom Prénom** : .....

**N° tel** : .....

**Nom Prénom** : .....

**N° tel** : .....

### **ACCUEIL PERISCOLAIRE OUVERT DE 16h30 à 18h30**

#### **Type d'accueil choisi pour le mois:**

- Activités (départ à partir de 17h15)
- Accompagnement aux devoirs (départ à partir de 17h30)

Merci de cocher les jours de présence :

<i>Jeudi 1 Septembre</i>		<i>Vendredi 16 Septembre</i>	
<i>Vendredi 2 Septembre</i>		<i>Lundi 19 Septembre</i>	
<i>Lundi 5 Septembre</i>		<i>Mardi 20 Septembre</i>	
<i>Mardi 6 Septembre</i>		<i>Jeudi 22 Septembre</i>	
<i>Jeudi 8 Septembre</i>		<i>Vendredi 23 Septembre</i>	
<i>Vendredi 9 Septembre</i>		<i>Lundi 26 Septembre</i>	
<i>Lundi 12 Septembre</i>		<i>Mardi 27 Septembre</i>	
<i>Mardi 13 Septembre</i>		<i>Jeudi 29 Septembre</i>	
<i>Jeudi 15 Septembre</i>		<i>Vendredi 30 Septembre</i>	

